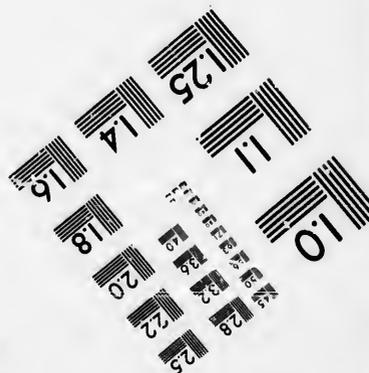
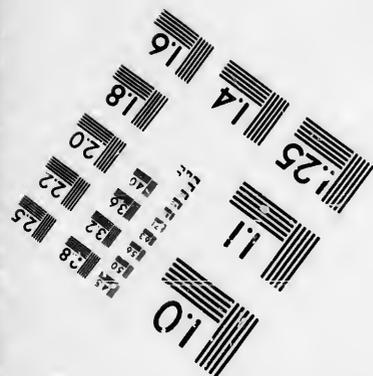
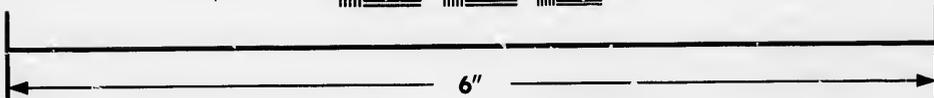
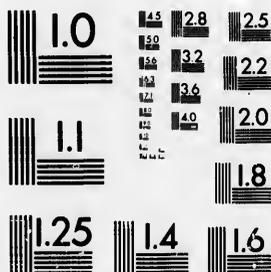


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 672-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

**© 1985**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Wherever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/  
Pages de couleur

Pages damaged/  
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/  
Pages détachées

Showthrough/  
Transparence

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire

Only edition available/  
Seule édition disponible

Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

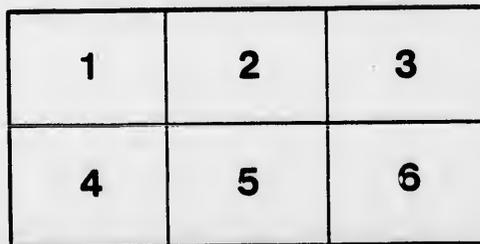
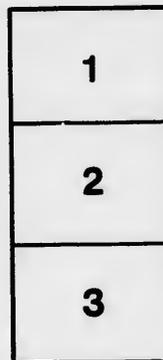
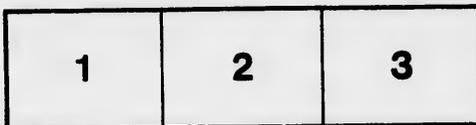
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shell contains the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par la première page et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit sur un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails  
du  
odifier  
une  
image

errata  
to

pelure,  
on à



32X

## EXTRAIT



**Du Mandement de Monseigneur  
l'ÉVÊQUE DE QUÉBEC, du 10 décembre 1810, concernant les Fêtes patronales des paroisses.**

ART. II. Avenant le jour propre de la Fête patronale, chacun en récitera l'Office sous le rit double de première Classe avec Octave, comme par le passé, sans néanmoins qu'il soit permis d'y célébrer aucun Office public, pas même de chanter une Messe de dévotion qui seroit demandée, soit par la paroisse, soit par des particuliers.

ART. III. Si la Fête patronale d'une paroisse est du nombre de celles qui sont d'obligation pour tout le Diocèse, telle que l'Annonciation, la Ste. Famille, S. Pierre et S. Paul, &c. l'annonce en sera faite *tous les ans* comme elle est prescrite par le Rituel, et le Curé ajoutera :—

“ Cette Fête étant d'obligation,  
 “ nous la célébrerons en son jour  
 “ avec tout le Diocèse; mais souve-  
 “ nez-vous qu'elle n'est plus la Fête  
 “ particulière de cette paroisse, dont  
 “ la Solemnité \* est fixée, ainsi que  
 “ celle de toutes les autres Fêtes

“ patronales de paroisses, au Diman-  
“ che d'après la Toussaint, par le  
“ Mandement de Monseigneur l'E-  
“ vêque de Québec du 22 décembre  
“ 1810.”

ART IV. Toutes les fois que le jour propre de la Fête patronale tombera le Dimanche et ne sera pas du nombre des Fêtes d'obligation, le Curé dira :—

“ Dimanche prochain étant le jour  
“ du Seigneur, nous le célébrerons  
“ avec toute l'Eglise chrétienne,  
“ mais sans rien ajouter à sa Solem-  
“ nité à raison de la Fête de N. ti-  
“ tulaire de cette paroisse, qui s'y  
“ rencontre, parce que la Solemnité  
“ de cette Fête est fixée, &c.” com-  
me en l'article précédent.

ART. VI. Le jour de la Toussaint, les Curés feront *tous les ans* au prône l'annonce suivante:

“ Dimanche prochain, nous célé-  
“ brerons solennellement la Fête  
“ de N. titulaire de cette paroisse.  
“ Appliquez-vous, mes Frères, à ho-

“norer ce grand serviteur de Dieu  
 “ par votre piété et votre fidélité à  
 “ remplir tous vos devoirs de chré-  
 “ tiens et à imiter les vertus dont il  
 “ vous a donné l'exemple. Vous sa-  
 “ vez qu'entre tous les Saints que  
 “ nous honorons aujourd'hui, il s'est  
 “ rendu recommandable à Dieu et  
 “ aux hommes par N. N. (*on peut ex-*  
 “ *primer ici quelques vertus du Saint*  
 “ *en particulier.*) Réjouissez-vous  
 “ de l'avoir pour protecteur auprès  
 “ de Dieu, et témoignez-en votre  
 “ joie par l'empressement que vous  
 “ montrerez à assister ce jour-là  
 “ aux Offices du matin et du soir.  
 “ J'espère que ceux d'entre vous  
 “ qui n'auront pu participer aux  
 “ Sacremens aujourd'hui et demain,  
 “ se prépareront à les recevoir Di-  
 “ manche prochain. C'est assuré-  
 “ ment la manière la plus édifiante  
 “ de célébrer la Fête de votre Saint  
 “ Patron.”

Il n'est pas nécessaire d'indiquer ici les changemens qu'il y auroit à faire à cette annonce dans les paroisses qui ont pour titulaire une Sainte, un Mystère de N. S. J. C. ou de la Ste. Vierge, ou plusieurs Saints réunis. Seulement nous croyons devoir ajouter qu'il seroit bon que chacun transcrivit dans son Rituel les différentes annonces ci-dessus indiquées, afin de les avoir plus à la main.

ART. VII. Le premier Dimanche après la Toussaint, on célébrera dans toutes les paroisses, la Messe solennelle du Saint Patron, et l'on en fera mémoire *ante omnes alias commemorationes* aux premières et secondes Vêpres et à Laudes, sans rien changer, du reste, à l'Office du jour, dont on fera réciproquement mémoire à la Messe sus-mentionnée. La couleur sera celle qui convient à la Fête patronale.

Bon pour copie.

*C. C. Hertel D. S. S. S. S.*

